**D25-031**

Envoyé en préfecture le 06/10/2025
Reçu en préfecture le 06/10/2025
Publié le
ID : 049-264901992-20250929-D25_031-DE

**DEPARTEMENT 49 – MAINE ET LOIRE**
**Arrondissement d'ANGERS**
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**
**de SAINT-BARTHELEMY-D'ANJOU**

**Séance du 29 septembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 29 septembre à 18 h 30 heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Saint-Barthélemy-d'Anjou s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BREJEON, Président.

Présents : Dominique BREJEON, Mélanie GIRAULT-LOISEAU, Daniel VICENTE, Marie-Josèphe RENIER, Ivain BIGNONET, Marie-Thérèse BURR, Eric VIAU, Eric CLABECQ, Gilles MAZA

Absents Excusés : Isabelle RAIMBAULT donne pouvoir à D. VICENTE, Françoise DHOTEL donne pouvoir à G. MAZA, Roger CHAMPION donne pouvoir à E. CLABECQ, Alain SENIOW donne pouvoir à M. GIRAULT-LOISEAU, Laurent PELLOQUIN donne pouvoir à D. BREJEON

Absents : Chrystel BERTRON, Maryline BEDUNEAU, Chantal COSNEAU,

Convocation par mail du 23/09/2025

Nombre de membres : En exercice : 17 - Présents : 9 - Votants : 14

**Avenant n°1 - Convention de partenariat avec la FOL (Fédération des Œuvres Laïques 49) dans le cadre du guide asso**

Vu la convention de partenariat signée le 19/03/2024,

Considérant le bilan réalisé le 10/07/2025, il est nécessaire d'apporter une modification à l'article 2.1 de la convention,

Il est donc proposé aux membres du Conseil d'approuver l'avenant n°1 annexé à la présente délibération, et les suivants si ceux-ci ne modifient pas la nature de ce partenariat,

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité.

Dominique BREJEON,
Président du C.C.A.S

Signé électroniquement par :
Dominique Brejeon
Date de signature : 02/10/2025
Qualité : Président CCAS Saint Barthelemy d'Anjou